

LA TEMPORALITE DES NOMINALISATIONS PREDICATIVES¹

Florence LEFEUVRE
(Université de Paris 3 / Lattice (UMR 8094))

RESUME

*Dans cet article, nous étudions la temporalité des nominalisations prédicatives :
Peu après mon mariage, mort de Tantlérie en Ecosse. Convocation chez son
notaire.*
*Nous examinons si elles impliquent un enchaînement des situations ou au contraire
une concomitance. Nous montrons comment leur sémantisme, l'ajout d'un modifieur
ou d'un déterminant, la présence d'une localisation temporelle participent à
l'élaboration des relations de discours induites.*

ABSTRACT

*In this paper, we study the temporality of predicative nominalisations :
Peu après mon mariage, mort de Tantlérie en Ecosse. Convocation chez son
notaire.*
Shortly after my wedding, death of Tantlérie in Scotland. Her lawyer's notification.
We first examine whether the events referred to in these utterances happen in
sequence, or are concomitant. We then move on to show how various parameters
such as lexical meaning and the use of determiners, nominal modifiers or time
adverbials may take part in the elaboration of induced discourse relations.

INTRODUCTION

L'objet de cet article prend place dans une réflexion d'ensemble sur la
prédication averbale en français. Ici nous étudierons les nominalisations
comme noyau prédicatif, au sein d'une phrase averbale, du type (1a) et (2),
sans déterminant :

*(1a) Elle se souvient de la convivialité qui régnait aux « Bleuets », le
bâtiment de son enfance. Mais, en 1988, la famille a dû partir, pour
céder la place à des locaux de l'office HLM. **Seize ans après, retour à
la case départ** ou presque : Nacéra vient d'emménager avec son fils,
ses parents et trois de ses frères et sœurs dans un duplex refait à neuf,
à la Pierre-Collinet. (Le Monde, 16 septembre 2004)*

¹ Je remercie chaleureusement Anne Le Draoulec et Laure Sarda pour leurs
nombreux commentaires sur plusieurs points de cet article.

(2) *Peu après mon mariage, mort de Tantlérie en Ecosse. Convocation chez son notaire. Par son testament, fait pourtant après le scandale de ma fugue, j'héritais de tout, sauf de la villa de Champel, léguée à oncle Agrippa.* (Cohen, *Belle du Seigneur*)

et plus précisément la temporalité qu'elles mettent en place. Elles se rencontrent dans des configurations textuelles particulières telles que les titres (cf. Lefeuve 2001) ou les didascalies (cf. Krazem dans ce numéro et Lefeuve à par.) ou bien elles sont insérées dans une trame narrative comme en (1a). Elles peuvent même survenir à l'oral dans les commentaires sportifs :

(3) *à nouveau échange de ballons pour Roberto Carlos Beбето Rivaldo* (ex. donné par B. Delorme)

Un prédicat averbal peut composer une phrase à l'aide d'une modalité d'énonciation (l'assertion, l'interrogation, l'injonction, et dans un sens restreint, l'exclamation). Trois types d'organisation sont alors possibles (cf. Lefeuve 1999). Le prédicat averbal peut être relié, par une des modalités, à un sujet² explicite :

(4) *Saine occupation, cette activité !*

Ou bien, il peut être relié à un sujet implicite :

(5) *Cette magistrate en congé de justice et de France est retournée dans son pays d'origine, la Norvège, où elle occupe un poste de conseiller auprès du gouvernement sur les affaires de corruption. Saine occupation qui lui laisse cependant des loisirs et notamment celui d'écrire.* (*Le Monde*, 17 juin 2003)

Ou bien encore, il peut être présenté par la modalité, sans sujet, comme en (1a) et (6a), dans une phrase existentielle :

(6a) *Au mur, une image de la Dame de la Salette.* (Aragon, *Les Cloches de Bâle*)

La prédication existentielle comporte deux types de noms. Soit ces noms sont concrets comme en (6a) : il s'agit d'asserter l'existence d'objets. Soit ces noms correspondent à des nominalisations. Il s'agit alors d'asserter l'existence d'une situation, c'est-à-dire d'un état, d'une activité, d'un accomplissement ou d'un achèvement (cf. Vendler 1957), comme en (1a). Nous prenons « nominalisation » dans un sens large. Ces noms constituent une paire avec un verbe ou même un adjectif. Ils correspondent plus ou moins aux noms abstraits étudiés dans Flaux et Van de Velde 2000 et issus de mots qui peuvent servir de prédicats, comme les verbes ou les adjectifs

² Lorsque nous parlons de *sujet*, il ne s'agit pas bien sûr du sujet grammaticalisé que l'on a dans les phrases verbales françaises, du type *il* dans *il dort*. Ici, le sujet est d'ordre sémantique (cf. Muller 2002) mais comporte également des traits syntaxiques (la définitude, la catégorie notamment).

(*Ibidem* : 31). Ces auteurs relèvent deux types de noms abstraits : les noms abstraits intensifs et les noms abstraits extensifs. Les premiers n'ont pas d'extension temporelle. Ce sont des termes tels que *courage*, *mépris*, *fatigue*. Ils viennent de prédicats intensifs, c'est-à-dire généralement d'adjectifs (*Ibidem* : 78) et de verbes psychologiques tels que *mépriser*, *haïr* ou de verbes factitifs d'états comme *fatiguer*, *irriter*. Le deuxième type de noms abstraits ont une extension temporelle, comme *marche*, *guérison*, *mourir* : ce sont des noms qui viennent de verbes d'action (*Ibidem* : 99) tels que *marcher*, *guérir*, *mourir*.

La valeur processive des nominalisations est évidente lorsque se manifeste une affinité avec la temporalité et lorsque peut se dégager une structure argumentale (cf. Lefevre à par). Dans ce cas, l'ajout d'un déterminant est difficile :

(1b) *Mais, en 1988, la famille a dû partir, pour céder la place à des locaux de l'office HLM. ? Seize ans après, le retour à la case départ ou presque : Nacéra vient d'emménager*

le complément temporel ne constitue pas un complément de nom de la nominalisation :

(1c) *Mais, en 1988, la famille a dû partir, pour céder la place à des locaux de l'office HLM. *Retour de seize ans après à la case départ.*

On peut insérer un adjectif fréquentatif au singulier (cf. pour ces tests, Flaux et Van de Velde 2000) :

(7a) *Lecture du Cimetière Marin*

(7b) *Lecture quotidienne du Cimetière Marin* (ex. tirés de Lefevre et Nicolas 2004)

Par leur valeur processive, ces nominalisations se rapprochent des prédicats verbaux. C'est pourquoi celles du type (1a) se paraphrasent volontiers à l'aide d'un verbe d'action :

(8a) *Sortie de Finette* (Feydeau, *La Lycéenne*)

(8b) *Finette sort.*

Ces prédictions surviennent dans un paradigme où elles côtoient des phrases verbales dynamiques. C'est le cas par exemple des didascalies. L'énoncé (8a) est suivi par (9) :

(9) *Il s'élançait derrière elle et se coge dans Saboulot* (Feydeau, *La Lycéenne*).

A l'inverse, les phrases existentielles du type (6a) se laissent paraphraser plus volontiers par une phrase verbale en *il y a* ou avec des verbes statiques qui impliquent une localisation du type *se trouver*. Dans cet article, nous envisagerons un des paramètres qui donne à ces nominalisations cette valeur processive, celui de la temporalité, en examinant si elles impliquent un enchaînement des situations ou au contraire une concomitance. A cet effet,

nous étudierons dans un premier temps le sémantisme des nominalisations par rapport aux relations de discours induites. Dans un deuxième temps, nous verrons si l'ajout d'un mot (modifieur, déterminant) dans le groupe nominal peut exercer une influence. Enfin, nous analyserons ce qu'il en est en présence d'une localisation temporelle.

1. SEMANTISME DES NOMINALISATIONS

Les possibilités temporelles des nominalisations du type (1a) se manifestent dans le fait qu'elles peuvent impliquer des relations de concomitance ou de succession avec d'autres situations. Nous laisserons de côté les titres qui impliquent un discours particulier puisque généralement ils délivrent des nominalisations isolées. Pour savoir s'il s'agit d'une succession d'actions ou d'une concomitance, nous partirons du sémantisme des nominalisations et examinerons si le contexte discursif entre ou non en conflit avec lui.

Pour cela, il est utile de recourir au classement opéré par Vendler à propos des procès. Cet auteur distingue les états, les activités, les accomplissements et les achèvements. Les deux premiers sont considérés comme atéliques dans la mesure où ils ne font pas intervenir de point terminal intrinsèque. Les deux derniers, qui font intervenir un point terminal intrinsèque, sont téliques³. Les activités, les accomplissements et les achèvements sont des situations dynamiques, qui prennent place à un certain moment et qui, pour un grand nombre d'entre elles, se déroulent dans le temps. Les états sont au contraire des situations non-dynamiques : un ou plusieurs individus se trouvent dans un certain état, pendant un certain temps. On peut utiliser cette répartition pour les nominalisations, ce qui donne :

(10) *Pour cette rencontre, ils allèrent dans un restaurant italien. Ennui pendant tout le dîner. La soirée fut un échec complet.* (ex. tiré de Lefevre et Nicolas 2004).

—> état

(11) *Poursuite autour de la table en va-et-vient* (Feydeau) —> activité

(12) *Traversée de la pièce* —> accomplissement

(8a) *Sortie de Finette* (Feydeau, *La Lycéenne*) —> achèvement

³ Pour la distinction entre télique et atélique, cf. Verkuyl 1993 et plus précisément, pour cette distinction dans la phrase averbale existentielle, cf. Lefevre et Nicolas 2004.

Quel sens peut se dégager de ces situations ? Voyons tout d'abord ce qu'il en est pour les situations téléiques, accomplissements et achèvements. Grâce au sémantisme de ces nominalisations et à la relation de discours, on peut construire une succession d'actions :

(8c) *Sortie de Finette. Apparition de Georges.*

Le fait que l'on ait des achèvements en (8c) et que ces deux énoncés se suivent suggère que la sortie de Finette précède l'apparition de Georges. En (2), les deux achèvements *mort* et *convocation* produisent le même effet. Avec ce nouvel exemple :

(13a) *Entrée de Finette. Traversée de la pièce. Arrêt devant le piano. Rire.*

le sémantisme des nominalisations, *traversée* (accomplissement), *entrée*, *arrêt* (achèvements) ainsi que la relation de discours implique une succession d'actions. Les nominalisations présentent ici le procès comme borné : il se déroule jusqu'à son point d'arrêt, inhérent à la borne finale, avant que l'on passe à un nouveau procès. La relation de discours s'appuie sur le fait que ces actions sont bornées. Le dernier nom *rire* renvoie à une activité qui commence à partir de l'arrêt devant le piano. La relation de discours fixe à gauche une borne qui n'est pas impliquée par le sémantisme. Si l'on se place dans le cadre de la sémantique dynamique type SDRT (Segmented Discourse Representation Theory : cf. Asher & Lascarides 2003), on déduit par défaut que ces situations dénotées sont reliées entre elles par une relation de Narration, ce qui implique que $e1 > e2 > e3 > e4$ ⁴. La relation de Narration repose sur la maxime gricéenne d'ordre : « by default, the order in which eventualities are described matches their temporel order in interpretation » (Asher et Lascarides 2003). Le « poststate »⁵ de $e1$ (*entrée*) recouvre le « prestate » de $e2$ (*traversée*) ; ceux de $e2$ et de $e3$ recouvrent respectivement les « prestate » de $e3$ (*arrêt*) et de $e4$ (*rire*). En outre, toutes ces actions ont un topique discursif en commun (ici les déplacements de Finette sur la scène).

Que se passe-t-il avec uniquement des situations atéliques, notamment des activités ? Dans cet exemple :

(14a) *M. Vaillant a à peine le temps de lui serrer la main. « Dehors ! Vous n'avez rien à faire ici ! » conspué un groupe de manifestants. Cris. Bousculade. Inquiet, le service d'ordre de la CGT décide de*

⁴ Dans ce cas, > signifie "précède" et e renvoie à "événement" ; dans le cadre de la SDRT, les événements et les états composent les éventualités.

⁵ Cf. Asher et Lascarides, 2003 : 162 : « if Narration ($\pi1$, $\pi2$) holds, then the poststate of $e\pi1$ must overlap, both in space and time, with the prestate of $e\pi2$. To put it another way, where things are at the end of $e\pi1$ is where they are at the beginning of $e\pi2$. »

protéger, sous une porte cochère, Mme Guigou restée isolée. (Le Monde, jeudi 28 novembre 2002)

les cris suivent, semble-t-il, les paroles des manifestants parce que la nominalisation est sans doute perçue comme une conséquence de l'action précédente. Celle-ci déclenche une nouvelle situation. Que se passe-t-il ensuite ? On a l'impression d'une concomitance ("cris et en même temps bousculade") et non d'une succession d'actions. C'est peut-être le cas parce que ces expressions renvoient à des activités et non à des accomplissements. En outre, le pluriel de cris suggère que les cris fusent sans discontinuer.

Toutefois, on peut se demander si la concomitance ne serait pas due également au fait que ces procès (*cris / bousculade*) peuvent coexister sans problème. En effet en présence d'activités qui ne peuvent pas se dérouler en même temps avec la même facilité :

(14b) M. Vaillant a à peine le temps de lui serrer la main. « Dehors ! Vous n'avez rien à faire ici ! » conspué un groupe de manifestants. Bousculade. Course effrénée. Inquiet, le service d'ordre de la CGT décide de protéger, sous une porte cochère, Mme Guigou restée isolée (ex. donné par L. Sarda)

l'impression de concomitance disparaît :

(14c) ?Bousculade et en même temps course effrénée.

Il est plus malaisé de voir en *bousculade* et *course effrénée* deux activités qui ont lieu en même temps. On déduit donc une succession :

(14d) Bousculade puis course effrénée

et non une concomitance. Ce résultat montre que la relation de discours met une borne sur des actions en elles-mêmes non bornées.

En ce qui concerne les nominalisations qui correspondent à des états :

(15) Cette fois elle est en passe de se laisser fléchir, quand le juge Eric de Montgolfier lui fait savoir que, dans ce cas-là, il l'inculperait pour dénonciation calomnieuse. Fureur au château où Johnny n'a que des amis. Et volonté affichée de se débarrasser d'un magistrat peu coulant. (Marianne, 7-13 juillet 2003)

elles renvoient à des situations concomitantes ("en même temps, fureur et volonté"), à partir du moment où elles ne s'excluent pas l'une l'autre. Par rapport au contexte précédent, elles sont souvent perçues dans le changement d'état, grâce à la trame narrative qui implique une relation de conséquence entre les situations dynamiques précédentes et les états résultants. Ce changement d'état est provoqué par l'action précédente. L'état est borné à gauche mais pas à droite. Nous voyons donc que la relation de discours est décisive. On peut même construire une situation avec des noms qui n'ont pas de correspondant verbal. Dans cet énoncé :

(16) Il éteint la bougie. Obscurité. (Feydeau, L'Hôtel du libre

échange)

on observe également un changement d'état, avec le même schéma : une situation dynamique qui a pour conséquence un changement d'état. L'obscurité suit la lumière.

Qu'en est-il lorsque l'on a une situation atélitique, sans borne (état ou activité) suivie d'une situation télique (accomplissement ou achèvement) ? C'est le cas de (17a) :

(17a) Moulit, responsable du Mrap : « Ce texte nous a donné la nausée. C'est une offense à l'histoire, un crime contre la mémoire. »

Bruits dans le hall. Suspension de séance. Rony Brauman, l'ancien président de Médecins sans Frontières, revient à la barre pour témoigner à nouveau [...]. (Le Nouvel Observateur, 9-15 octobre 2003)

Suspension renvoie à un achèvement. *Bruits* correspond, dans cet exemple, à un état résultant qui par nature n'est pas borné mais qui ici, à cause du contexte, se trouve borné à gauche ; l'est-il à droite ? Deux interprétations sont possibles. Soit *bruits* présente une situation où prend place l'action suivante (*suspension de séance*) ; l'état installé (*bruits*) n'est pas borné ; la suspension est postérieure au commencement des bruits mais les deux situations sont concomitantes. Soit *bruits* est borné également à droite. On lie les deux situations : la suspension de séances met fin aux bruits ; elle est postérieure au commencement des bruits mais le poststate (cf. Asher et Lascarides 2003) de e1 (*bruits*) recouvre le prestate de e2 (*suspension*). Tout dépend si les deux situations sont liées. Dans les deux cas, *bruits* explique pourquoi il y a suspension de séance. Mais on ne sait pas si cette suspension a de l'effet ou non sur les bruits.

Ainsi, une relation de Narration se dégage sans problème de situations téliques. Les relations de discours sont plus complexes avec des situations atéliques, où l'on peut avoir alors des situations qui sont concomitantes ou qui se succèdent l'une à l'autre. Voyons à présent ce qu'il en est lorsque la nominalisation se trouve pourvue d'un modifieur ou d'un déterminant.

2. NOMINALISATIONS + MODIFIEUR OU DETERMINANT

On peut se demander si l'ajout d'un mot dans le groupe nominal constitué par la nominalisation peut influencer les possibilités temporelles de celle-ci. Nous envisagerons deux cas de figure, selon que l'on a, outre la nominalisation, un modifieur ou un déterminant.

Dans le premier cas que nous étudions, le procès signifié par la

nominalisation peut être caractérisé par un adjectif. Celui-ci peut convenir à son sémantisme :

(18a) « [...] J'aime boire mon verre, mais je ne suis pas alcoolique. »
« Est-ce que vous pensez être dangereux au volant ? », insiste alors Anne Gintzburger. **Longue** hésitation. « Oui, parce qu'on peut tuer quelqu'un... [...] ». (TéléObs, 14-20 juin 2003)

(19a) Il y a une semaine encore, François Fillon, le ministre des Affaires sociales, proclamait ainsi devant l'Assemblée nationale son souci de ne pas « bousculer » les agents du public en prévoyant des délais plus longs pour la mise en application de sa réforme. **Brusque** changement de ton du même François Fillon, dimanche soir, sur TF1. Désormais, les fonctionnaires sont montrés du doigt : « C'est le secteur public qui ne veut pas de l'harmonisation entre le public et le privé, a déclaré le ministre des Affaires sociales. C'est un choix qui n'existe pas parce que c'est un choix qui n'est pas juste. » (Le Nouvel Observateur, 29 mai-4 juin 2003)

On voit ici que l'adjectif joue un rôle comparable à celui d'un adverbe dans une phrase verbale :

(18b) Il hésite longuement.

(19b) Le même François Fillon changea brusquement de ton

L'adjectif appartient au groupe nominal ; parallèlement, les adverbes correspondants sont intra-prédicatifs et portent sur le verbe. *Longue* allonge l'activité en (18a), et *brusque* en (19a) va dans le même sens que l'achèvement signifié par *changement*. L'adjectif *nouveau* survient régulièrement dans une relation de Narration :

(20) L'empereur, pour prix d'un tel service, lui présenta dans des corbeilles beaucoup d'argent ; Julien n'en voulut pas. Croyant qu'il en désirait davantage, il lui offrit les trois quart de ses richesses ; **nouveau refus**. (Flaubert, *Trois Contes*)

(21) (Il lui envoie une bourrade au défaut de l'épaule.) Elle est exquise, brute ! (*Nouvelle bourrade*.) Mais tu veux donc qu'un autre te la souffle, daim ! (Feydeau, *La Dame de chez Maxim*)

(22) Les manifestants se bousculèrent. Le calme revint. Mais une protestation énerva la foule. *Nouvelle bousculade*.

Cet adjectif permet d'insister sur le fait que l'on a une nouvelle action. La borne gauche est mise en valeur, quel que soit l'aspect des situations, téliques (20-21) ou atéliques (22).

Qu'en est-il en cas de conflit entre les sémantismes délivrés par l'adjectif et par la nominalisation ? Si l'on ajoute un adjectif duratif, par exemple *graduel*, à une situation bornée, un achèvement :

(8d) *Sortie graduelle de Finette*.

il semblerait que la situation corresponde alors à un accomplissement :

(8e) *Sortie graduelle de Finette en 10 mn.*

On peut utiliser les propriétés combinatoires de *pendant* et *en* comme tests de l'(a)télicité des phrases nominales existentielles : un circonstant en *en* peut survenir sans difficulté dans une phrase nominale télique alors qu'un circonstant en *pendant* peut apparaître sans problème dans une phrase nominale atélique. Avec un accomplissement, le circonstant en *en* correspond au temps pris pour que l'accomplissement aboutisse à son point terminal, comme en (8e). Par rapport à (8a) :

(8a) *Sortie de Finette.*

on observe une dilatation de l'action. Cela dit, celle-ci est toujours bornée. Si l'on ajoute une nominalisation dénotant un achèvement :

(8f) *Sortie graduelle de Finette. Apparition de Georges.*

le recouvrement temporel ne concerne que le « poststate » (Asher et Lascardies 2003) de e1 (*sortie*) et le « prestate » de e2 (*apparition*) entre les deux situations. Les actions se succèdent et ne sont pas concomitantes, tout comme en (8c). Lorsqu'un modifieur similaire accompagne un accomplissement :

(23a) *Traversée de l'Atlantique. Accostage à Boston.*

(23b) *Traversée par étapes de l'Atlantique. Accostage à Boston.*

les situations se succèdent mais aucune dilatation de l'action ne se fait sentir.

Si l'on ajoute à présent un adjectif duratif à une expression dénotant un accomplissement mais dont la tête nominale renvoie à une activité, la situation, de bornée (télique), peut devenir non bornée (atélique). C'est le cas avec l'adjectif *ininterrompu* (cf. Lefevre et Nicolas 2004) :

(24a) *Construction de la maison (*pendant / en un mois)*

(24b) *Construction ininterrompue de la maison (pendant / *en un mois)*

La nominalisation peut être suivie d'une nominalisation impliquant une succession d'actions :

(24c) *Construction ininterrompue de la maison. Emménagement en février.*

Elle se combine également sans difficulté avec une nominalisation renvoyant à une situation concomitante :

(24d) *Construction ininterrompue de la maison. Ecoute de grands airs d'opéra.*

En (24c), nous n'avons pas de concomitance malgré la présence d'une situation atélique ("construction ininterrompue de la maison puis emménagement en février") :

(24e) ? *Construction ininterrompue de la maison. En même temps emménagement en février.*

Les deux situations s'excluent et ne peuvent avoir lieu en même temps, comme en (14b). La relation de discours correspond alors à une succession. Le circonstant *en février* rend plus claire la compréhension de l'énoncé mais il ne semble pas indispensable :

(24f) *Construction ininterrompue de la maison. Emménagement.*

En (24d), les situations, atéliques, sont perçues comme concomitantes ("construction ininterrompue de la maison et en même temps écoute de grands airs d'opéra") parce qu'elles ne s'excluent pas l'une l'autre.

Voyons à présent si un modifieur peut rendre télique une situation atélique et si cela change la perception des situations. Par rapport à l'exemple (17a), nous pouvons construire cet énoncé, au singulier :

(17b) *Brefbruit dans le hall. Suspension de séance.*

La situation ne devient pas pour autant télique, la limite suggérée par l'adjectif *bref* restant extérieure⁶ :

(17c) *Brefbruit dans le hall pendant / *en un quart de seconde*

Mais, contrairement à (17a), toute interprétation de concomitance disparaît :

(17d) **Dans cette situation de bruit, on suspend la séance.*

Seule reste une succession de situations avec une relation de résultat (SDRT) entre les deux situations :

(17e) *Brefbruit dans le hall. Du coup, suspension de séance.*

Ainsi, un modifieur peut participer à l'instauration de nouvelles relations de discours. Une situation télique peut parfois devenir atélique et dès lors se combiner avec une situation qui lui est concomitante. Une situation atélique, pourvue d'une limite extérieure et suivie d'une situation télique, peut ne correspondre qu'à une relation de Narration et perdre sa possibilité de concomitance.

Dans le second cas envisagé ici, on peut se demander si la présence d'un déterminant peut avoir une influence. Cette présence est rare et difficile avec ce type de nominalisations, même lorsque le déterminant n'entre pas en conflit avec son sémantisme : le partitif normalement se combine avec des entités sans limites propres ; le déterminant *un* est compatible avec des entités pourvues de limites propres (cf. Flaux et Van de Velde 2000 et Nicolas 2002) :

(14e) **De la bousculade*

(13b) **Une traversée de la pièce.*

⁶ Cf. pour un problème similaire avec un complément en *jusqu'à*, Lefevre et Nicolas 2004.

Néanmoins, la présence d'un déterminant s'avère parfois possible, même s'il présente une incompatibilité avec le nom en question. On peut par exemple utiliser le déterminant *un* avec des nominalisations dénotant un état. Ainsi en est-il de *silence* :

(25a) « *Je reviendrai demain* », dit-il. *Silence*. « *Qu'en penses-tu ?* », demanda-t-il.

(25b) « *Je reviendrai demain* », dit-il. *Un silence*. « *Qu'en penses-tu ?* », demanda-t-il.

Les contours de la situation sont mieux dessinés avec le déterminant que sans lui. *Un silence* renvoie à un espace de temps limité. En (25a), seul le discours et le sémantisme des situations imposent la succession entre *silence* et les deux autres situations. En (25b), le déterminant participe également à la mise en place de la succession entre les situations.

L'ajout d'un déterminant change la perception de l'existence de ces situations. Comparons les énoncés suivants :

(26a) « [...] *D'ailleurs, les meilleurs s'arrangent pour ne pas trop savoir ce qui s'est passé. La danse finie, Bach de nouveau.* »

Sonnerie du téléphone. Il décrocha l'appareil [...]. (Cohen, Belle du Seigneur)

(27) *Donc marquer à l'avance l'endroit sûr, s'y faire tatouer un point bleu. Soudain, la sonnerie. Il décrocha. (Cohen, Belle du Seigneur)*

En (26a), la situation dénotée par la nominalisation n'est pas préconstruite ; son existence s'élabore au fur et à mesure de son énonciation. Le sens processif qui se dégage s'explique par la proximité de la nominalisation avec le verbe correspondant :

(26b) « [...] *D'ailleurs, les meilleurs s'arrangent pour ne pas trop savoir ce qui s'est passé. La danse finie, Bach de nouveau.* »

Le téléphone sonna. Il décrocha l'appareil [...].

La nominalisation garde la structure argumentale du verbe grâce au groupe prépositionnel *du téléphone* (cf. Flaux et Van de Velde, 2000 : 108 et Lefeuvre à par.). Dans l'exemple (27), avec la présence du déterminant, l'existence de la situation est préconstruite. On identifie une situation déjà construite. La valeur processive a disparu. L'énonciateur ne fait qu'identifier un son (cf. Guillemin-Flescher à par.)⁷. Ainsi, l'absence ou la présence d'un déterminant renvoie à une perception différente de la mise en place de la situation, déjà construite ou au contraire en train de s'élaborer. Cela dit, cela ne change rien quant à la succession des situations.

⁷ « L'énonciateur identifie dans le contexte situationnel un son dont l'existence est déjà construite ». L'auteur oppose un exemple tel que (27) à un exemple verbal tel que (26b). Nous prolongeons la différence établie en opposant (26a) et (27).

L'affinité de ces nominalisations avec la temporalité est rendue encore plus explicite lorsque l'on trouve, avec elles, des indications d'ordre temporel.

3. NOMINALISATIONS + LOCALISATIONS TEMPORELLES

Dans une phrase averbale existentielle où est assertée l'existence d'un objet, comme en (6a), on trouve très souvent une indication d'ordre spatial en première position :

(6a) *Au mur, une image de la Dame de la Salette.* (Aragon, *Les Cloches de Bâle*)

(6b) ? *Une image de la Dame de la Salette.*

Il s'agit de dresser un cadre pour lequel l'existence de tel objet pourra être assertée. Ces compléments ne correspondent pas aux propriétés habituelles des circonstants dans la mesure où ils se suppriment difficilement (cf. Lefevre 2000). Dans les phrases qui nous intéressent, on trouve pareillement, souvent en première position, des indications mais cette fois d'ordre temporel :

(28a) *Hier, nouveau coup de téléphone* (Marianne, 15-21 décembre)

Elles ne constituent pas un complément du nom, contrairement aux « noms de résultat » (cf. Flaux et Van de Velde 2000)⁸ :

(28b) *Le coup de téléphone d'hier a suscité un grand malaise au sein de la direction.*

Elles facilitent l'assertion de telles situations et rendent évidente la valeur prédicative de ces nominalisations. Leur présence dans les phrases existentielles de type (28a) est moins fréquente que les indications spatiales dans les phrases de type (6a) : les situations nominales sont inscrites d'emblée dans la temporalité grâce à leur sémantisme et aux relations de discours alors que ces derniers ne donnent pas de telles précisions en ce qui concerne le cadre spatial. Cela dit, le rôle des localisations temporelles reste important : le terme nominal, contrairement aux tiroirs verbaux, ne permet pas un repérage aisé dans le temps, de dire par exemple s'il s'agit d'une situation passée ou à venir, ce qui est parfois indispensable à la bonne compréhension de la trame narrative.

Les indications temporelles apportent des précisions de trois sortes. Elles permettent tout d'abord de dresser un cadre temporel où s'inscrit la situation décrite par la nominalisation, comme en (28a) et :

(29) *Je dois agir avec beaucoup de réserve, de prudence.*

⁸ Pour ces auteurs, ces noms ont perdu leur sens processif.

Hier, confessions. De trois à cinq, les enfants. J'ai commencé par les garçons, naturellement. (Bernanos, Journal d'un curé de Campagne)

(30) On croit que je donne à regret.

Réunion mardi chez le curé d'Hébuterne, pour la conférence mensuelle. Sujet traité par M. l'abbé Thomas, licencié en histoire : « La Réforme, ses origines, ses causes. » Vraiment, l'état de l'Eglise au XVIe siècle fait frémir. (Bernanos, Journal d'un curé de Campagne)

(31a) Bois-d'Enghien. - On sonne au téléphone ! Oh ! la, la !... mais tais-toi donc ! tais-toi donc !

Pendant tout ce qui précède, cris continus de Lucette. (Feydeau, Un fil à la patte)

Il est difficile de supprimer ces indications. Ainsi sans *mardi*, la phrase averbale en (30) serait peu compréhensible. Ces compléments de temps définissent un cadre dans lequel se déroulent les situations décrites. Ils permettent de les situer par rapport aux autres situations. Attardons-nous sur l'exemple (31a). Si l'on avait :

(31b) Bois-d'Enghien. - On sonne au téléphone !

Cris de Lucette.

on se retrouverait dans le cas de figure de l'exemple (14a). *Cris* serait perçu comme une conséquence de l'action précédente et donc serait borné à gauche. On serait dans une relation de succession :

(31c) Sonnerie de téléphone puis cris de Lucette

En revanche, en (31a), c'est une relation de concomitance qui apparaît. A quoi cela est-il dû ? Trois segments peuvent contribuer à cette impression : le verbe *tais-toi* suggère que Lucette crie mais il ne permet pas de comprendre comment ces cris se situent par rapport à la sonnerie ; le modifieur *continus* correspond à une activité non bornée. La localisation temporelle *pendant tout ce qui précède* explicite les mêmes données et précise que ces cris ne sont pas déclenchés par la sonnerie mais la précèdent. La localisation temporelle aurait suffi pour rendre les cris de Lucette non bornés à gauche :

(31d) Bois-d'Enghien. - On sonne au téléphone !

Pendant tout ce qui précède, cris de Lucette.

En effet, ces compléments apportent leur contribution à la relation de discours qui se dégage. Ainsi, la localisation en (23d) :

(23c) Traversée par étapes de l'Atlantique. Vidange des réservoirs.

(23d) Traversée par étapes de l'Atlantique. Pendant cette traversée, vidange des réservoirs.

implique que ces situations, téléiques, sont concomitantes alors que sans elle, c'est une relation de Narration qui serait signifiée.

Ensuite, des adverbes et des groupes prépositionnels explicitent que les actions se succèdent l'une à l'autre :

(32) *Le soir suivant, alors qu'elle était prête, dans une robe mise pour la première fois, il téléphona qu'une réunion imprévue le retenait au Palais mais viendrait certainement demain soir. Alors, sanglots à plat ventre sur le sofa.* (Cohen, *Belle du seigneur*)

Alors met en avant ce qu'entraîne la situation précédente. Sa présence permet de passer sans problème à une autre source de la situation (le référent de *elle*) qui n'est pas la même que pour le prédicat principal *téléphona* de la phrase précédente (référent de *il*). En (33), la situation nominale *visite* succède à la situation suggérée par le nom *messe* :

(33) *J'irai néanmoins consulter à Lille cette semaine, sans faute. Après la messe, visite à mon confrère d'Haucolte, pour le prier de me remplacer en cas d'absence.* (Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*)

L'absence de *après la messe* perturberait la lecture, à cause de la phrase précédente qui évoque une situation prévue dans l'avenir, alors que le prédicat nominal correspond à une situation passée, la messe en question ayant déjà eu lieu. En (2) également, *après mon mariage* permet de localiser la situation *mort de Tantlérie*. Dans les exemples (34) et (35), les groupes prépositionnels *sur ce* et *après quoi* situent la nouvelle prédication par rapport aux prédications précédentes qu'ils anaphorisent (cf. Lefeuve à par.) :

(34) *Joli petit rire ministériel :
- Je ne sais pas si c'est le meilleur compliment que vous puissiez faire à votre patronne, mais personnellement je m'en trouve assez flatté.
Sur ce, apparition d'Olivier. Ce n'est pas le même larbin que celui de la porte, mais c'est un autre qui pourrait être le même.* (Pennac, *La Petite marchande de prose*)

(35) [...] *se disent l'une à l'autre les religieuses extatiques... C'est leur grand jour, après quoi retour aux malades, au couvent...* (Sollers, *Le Coeur absolu*)

Ces adverbes ou groupes prépositionnels explicitent qu'il y a une succession de situations ; ils facilitent par cela-même la construction de la trame narrative. Pour l'exemple (34), on comprendrait sans *sur ce* que cette apparition suit la réplique du personnage. En revanche, il paraît difficile de supprimer *après quoi* sans doute parce que la phrase *c'est leur grand jour* ne comporte pas de situation dynamique. La succession temporelle est marquée grâce à la préposition *après* en (2), (33) et (35). Elle peut comporter, avec *après* adverbial, une précision concernant la durée :

(1a) Elle se souvient de la convivialité qui régnait aux « Bleuets », le bâtiment de son enfance. Mais, en 1988, la famille a dû partir, pour céder la place à des locaux de l'office HLM. **Seize ans après**, retour à la case départ ou presque : Nacéra vient d'emménager avec son fils, ses parents et trois de ses frères et sœurs dans un duplex refait à neuf, à la Pierre-Collinet. (*Le Monde*, 16 septembre 2004)

Sans le groupe *seize ans après*, il serait difficile de localiser la situation retour :

(1b) Elle se souvient de la convivialité qui régnait aux « Bleuets », le bâtiment de son enfance. Mais, en 1988, la famille a dû partir, pour céder la place à des locaux de l'office HLM. ? Retour à la case départ ou presque : Nacéra vient d'emménager avec son fils, ses parents et trois de ses frères et sœurs dans un duplex refait à neuf, à la Pierre-Collinet.

Seize ans après permet d'ouvrir un nouveau cadre temporel qui succède à *en 1988*. Ces compléments temporels fournissent un repère à partir duquel a lieu la situation dénotée par la nominalisation. L'ajout d'une localisation impliquant la succession peut enclencher une nouvelle relation de discours :

(14f) M. Vaillant a à peine le temps de lui serrer la main. « Dehors ! Vous n'avez rien à faire ici ! » conspue un groupe de manifestants. **Cris. Après quoi, bousculade.** Inquiet, le service d'ordre de la CGT décide de protéger, sous une porte cochère, Mme Guigou restée isolée.

Les situations concomitantes en (14a) se succèdent en (14f).

Enfin, on repère régulièrement des adverbes aspectuels. Certains mettent l'accent sur la rapidité de la succession, *aussitôt* et *immédiatement* :

(36) il suffit de prononcer devant elle les mots : gendre, futur ou fiancé, — c'est ce monsieur-là qui m'a prévenu, — **aussitôt**, crises de nerfs, pâmoisons, évanouissements ! (Feydeau, *Un Fil à la Patte*)

(37) [...] pour être sûr que le dénommé Vialatte tiendrait sa langue, on l'envoya à Nice, où il devint secrétaire général de la mairie [...]. Or, c'est ce même Vialatte qu'Eric de Montgolfier a fait embastiller [...] pour corruption. **Aussitôt, forte pression** pour obtenir le transfert de ce Vialatte dans une autre prison que celle de Nice. (Marianne, 7-13 juillet 2003)

(38) Il se jette à genoux et l'embrasse. **Immédiatement**, contact, choc. Le duc, sa figure dans le cou de la Môme, son bouquet à la main, subit l'effet du fluide. (Feydeau, *La Dame de chez Maxim*)

Ce faisant, ils permettent de mieux définir la borne initiale du procès. *Aussitôt*, comme le montre Le Draoulec (2004), implique une « forme

minimale de consécuitivité » : « être un préalable à » : en (36), la prononciation de certains mots est un préalable aux crises de nerfs, pâmoisons, évanouissements. En (37), l'emprisonnement de Vialatte est un préalable à son transfert. *Immédiatement* en (38) met en évidence une relation de consécuitivité entre les situations.

D'autres adverbes aspectuels mettent en exergue la discontinuité par rapport à ce qui précède. Dans cet exemple :

(39a) *Lui, il était bien dans son lit.*

Soudain, *dehors, illuminations des éclairs sitôt disparus, colères des tonnerres successifs, puis bousculade d'une immense pluie.* (Cohen, *Belle du seigneur*)

soudain met fin à l'état précédent présupposé, où il n'y a pas d'illuminations (cf. Le Draoulec 2004). Sans cet adverbe, la situation *illuminations* ne serait pas perçue comme une rupture et, contrairement à (39a), ne serait pas bornée à gauche. On comprendrait que l'activité des illuminations, non bornée, est concomitante à l'état défini par la phrase précédente (*il était bien dans son lit*), non borné et non dynamique. *Puis* permet de créer une succession entre *illuminations et bousculade* : sa présence « déclenche une relation de Narration » (Cf. Bras et al.). En son absence, ces situations, compatibles entre elles, seraient considérées comme concomitantes, sans borne :

(39b) *Lui, il était bien dans son lit.*

Dehors, illuminations des éclairs sitôt disparus, colères des tonnerres successifs, bousculade d'une immense pluie.

En (39a), *soudain* et *puis* permettent de fixer les bornes initiales. En (39b), la situation de la première phrase (*lui, il était bien dans son lit*) dénote un état qui sert d'Arrière plan aux situations décrites par les prédicats nominaux (*illuminations, colères, bousculade*). Dans ce cas, Asher et Lascarides (2003, 165) parlent de « background relation » :

the relation *Background* [...] imposes a temporal overlap relation between the eventualities.

On pourrait voir également dans cet énoncé une relation de Contraste entre e1 d'une part et e2, e3, e4 d'autre part comme le suggèrent l'opposition entre les thèmes discursifs (*lui et dehors*) et celle entre la sérénité du personnage et les turbulences extérieures⁹.

Ainsi, une localisation temporelle peut s'avérer déterminante dans l'établissement des relations de discours.

CONCLUSION

⁹ Merci à Laurence Delort pour son point de vue sur l'énoncé (39b).

La prédication averbale centrée sur une nominalisation telle qu' en (1a) s'inscrit dans le temps, en marquant, à l'aide de différents paramètres, si les situations se succèdent ou sont concomitantes. Nous avons envisagé les relations de discours qui se dégagent, en examinant le sémantisme de ces noms et l'influence que peut exercer la présence d'un modifieur, d'un déterminant et d'une localisation temporelle. Ce travail pourrait être prolongé en étudiant l'influence des temps verbaux des phrases précédant les nominalisations prédicatives. On pourrait également envisager plus précisément d'autres types de relations de discours, par exemple, la relation d'Arrière-plan et la relation de Contraste.

BIBLIOGRAPHIE

- ASHER N. & LASCARIDES A. (2003), *Logics of conversation*, Cambridge, Cambridge University press.
- BEHR I. & QUINTIN H. (1996), *Verblose Sätze im Deutschen*, Tübingen, Stauffenburg.
- BRAS M. , LE DRAOULEC A., VIEU L. (2003), « Connecteurs et temps verbaux dans l'interprétation temporelle du discours : le cas de *puis* en interaction avec l'imparfait et le passé simple », *Cahiers Chronos* 11, 71-97.
- FLAUX N. & VAN DE VELDE D. (2000), *Les Noms en français : esquisse de classement*, Paris, Ophrys.
- GUILLEMIN-FLESCHER J. (à par.), « Les énoncés averbaux : de l'identification à l'évaluation », *Aux Marges de la prédication*, Behr, François, Lacheret, Lefeuvre eds., *Syntaxe et sémantique*, n° 6.
- LE DRAOULEC A. (2004 à par.), « Connecteurs temporels d'immédiateté : le cas de *aussitôt* et *soudain* », *Cahiers Chronos* 12.
- LE GOFFIC P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- LEFEUVRE F. (1999), *La phrase averbale en français*, Paris, l'Harmattan.
- LEFEUVRE F. (2000), « Toutes les phrases sont-elles binaires ? Exemple de la phrase averbale existentielle », *Le Français moderne*, LXVIII, 2, 191-201.
- LEFEUVRE F. (2001), « La phrase nominale et les titres de presse sans verbe », *Le Groupe nominal dans le texte spécialisé*, D. Banks (ed.), Paris, L'Harmattan, 101-115.
- LEFEUVRE F. (à par. a), : « Le groupe préposition + *quoi* en début d'énoncé », *Littérature et linguistique*, Lagorgette ed.
- LEFEUVRE F. (à par. b) : « La structure argumentale des nominalisations prédicatives », *Bibliothèque de Faits de Langue*, J.-M. Merle ed.
- LEFEUVRE F. et NICOLAS D. (2004) : « La phrase nominale existentielle et la distinction aspectuelle téléique / atélique », *Revue de sémantique et pragmatique*, 14 ; 101-116.

MULLER C. (2002), *Les Bases de la syntaxe*, Passac, Presses universitaires de Bordeaux.

NICOLAS D. (2002), *La distinction entre noms massifs et noms comptables*, Aspects linguistiques et conceptuels, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, Editions Peeters.

VENDLER Z. (1957), *Verbs and times*, repris dans Vendler, Z. 1967, *Linguistics and philosophy*, Ithace, Cornell University Press.

VERKUYL H. J. (1993), *A theory of aspectuality*, Cambridge : Cambridge Studies in Linguistics.